PREREQUIS

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS (COPS) DANS L'INTÉGRATION DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Paris, le 09/05/2014

THE GLOBAL COMPACT
WE SUPPORT

Global Compact

- Lancé en 2000, le Pacte Mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises du monde entier à aligner volontairement leurs stratégies et opérations avec 10 principes universellement acceptés dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

- PREREQUIS, depuis son adhésion le 14/11/2011, s'est engagé à promouvoir cette initiative internationale qui rassemble des entreprises, des agences des Nations Unies, des membres du monde des affaires et des groupes communautaires et défend la conviction que des pratiques professionnelles enracinées dans des principes universels peuvent contribuer efficacement à bâtir un marché mondial plus stable et responsable ainsi que des sociétés plus prospères.

- Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies découlent de :
  - La Déclaration universelle des droits de l'Homme
  - La Déclaration de l'Organisation International du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
  - La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
  - La Convention des Nations Unies contre la corruption

Principes

DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'homme dans leur sphère d'influence

2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

NORMES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

5. L'abolition effective du travail des enfants

6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Introduction

PREREQUIS, conscient des enjeux liés au GlobalCompact, s'attache à faire des principes mentionnés ci-dessus une partie intégrante de sa stratégie, de ses process quotidiens et de sa culture d'entreprise.

Ces 10 principes sont aussi intégrés dans les processus de prise de décision au plus haut niveau de la gouvernance de la société.

PREREQUIS s'engage aussi à mettre en place chaque année des actions concrètes destinées à soutenir et à faire siennes les valeurs fondamentales du GlobalCompact.

PREREQUIS s'engage enfin à faire progresser en informant et en motivant l'engagement de ses parties prenantes (partenaires - collaborateurs - clients - fournisseurs), c'est-à-dire tous les acteurs intervenant dans le cadre de l'entreprise.

Organismes

PREREQUIS conformément à ses valeurs, est labellisé LUCIE depuis 2013.

Un label aligné sur la norme de responsabilité sociétale ISO-26000 pour évaluer, développer et valoriser les actions et engagements RSE.

PREREQUIS est signataire depuis 2011 de la Charte de la diversité pour promouvoir l'égalité d'accès aux emplois, l'égalité des chances et la lutte contre toute forme de discrimination.

Droits de l'Homme & Normes au Travail

PREREQUIS fait siens les principes suivants :

- Respect des Droits de l'Homme dans toutes les transactions avec ses parties prenantes.
- Respect des législations et réglementations internationales en vigueur
- Lutte contre la précarisation de l'emploi en ne faisant que des embauches en CDI
- Respect des législations sociales communautaires et nationales ainsi que les conventions collectives.
- Respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail
- Rejet du recours au travail forcé ou toute autre forme de travail obligatoire
- Refus du recours au travail des enfants
- Favorisation de la flexibilité du travail pour permettre un juste équilibre vie professionnelle / vie privée
- Refus de tout type de discrimination en plaçant la diversité parmi ses valeurs
- Respect de l'exercice du droit syndical et la liberté d'association
- Respect de la législation en vigueur en matière de santé et de sécurité dans l'environnement de travail
- Respect de la confidentialité au regard des informations accessibles dans le cadre du travail
- Respect de l'exercice du droit de représentation du personnel

Droits de l'Homme & Normes au Travail

ACTIONS EN PLACE

- Un accord d'aménagement du temps de travail signé, avec les représentants du personnel , est en vigueur depuis 2013
- Une déclaration CNIL systématique pour les fichiers contenant les données personnelles des clients
- Une égalité professionnelle homme/femme : maintien du salaire pendant le congé paternité, absence d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à compétences égales
- Un pourcentage de femmes dans l'effectif supérieur à la moyenne du secteur où les femmes sont moins représentées

Droits de l'Homme & Normes au Travail

AXES D'AMELIORATION

- Mise en place d'actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs sur l'apport de la diversité dans un collectif de travail.
- Diversification des canaux de recrutement afin de favoriser la diversité des profils des candidats, notamment auprès de sites dédiés au handicap
- Sensibilisation des salariés à la notion de harcèlement et aux sanctions encourues

Environnement

ACTIONS EN PLACE

- Dématérialisation de tous les échanges internes et externes en restant conformes aux législations en vigueur
- Favorisation des transports collectifs et/ou non polluants
- Utilisation, quand cela est possible, du télétravail et de la visio-conférence
- Locaux alliant une situation géographique centrale et une qualité de l'environnement de travail pour l'ensemble des collaborateurs.
- Gestion des déchets (consommables informatiques ou alimentaires) rigoureuse, utilisation de papier recyclé aux normes Ecolabel
- Utilisation d'éclairage faible consommation ainsi que de matériels informatiques à haute efficacité énergétique au label EnergyStar.

Environnement

AXES D'AMELIORATION

- Rédaction d'une charte d'achats responsables sur les principes suivants :
  - Problématique environnementale
  - Collaboration transparente entre acheteurs et fournisseurs
  - Réduction des risques de dépendances réciproques
- Développer les diagnostics de la performance énergétique
- Sensibiliser les collaborateurs à l'éco conduite
- Réaliser un bilan carbone

Lutte contre la corruption

ACTIONS EN PLACE

- Données et informations clients stockées sur des serveurs sécurisés dont la gestion des accès est rigoureuse et contrôlée
- Prise en compte de la législation relative à la prévention de toute forme de corruption active ou passive
- Respect des règles relatives à la concurrence
- Gestion scrupuleuse de la confidentialité des informations accessibles par chaque collaborateur dans le cadre de ses missions
- Transparence de la gouvernance par la mise en place d'un Comité de Direction depuis 2013

Lutte contre la corruption

AXES D'AMELIORATION

- Mise en place d'une campagne de sensibilisation sur les risques de corruption auprès des collaborateurs

- Rédaction d'un code éthique strict guidant la conduite et les pratiques internes et commerciales permettant d'agir quotidiennement en vue d'un monde plus juste et plus humain.

PREREQUIS en deux mots

- Collaborateurs : 40
- Chiffre d'affaires 2013 : 4,1 M€
- Activités :
  - Conseil en Organisation
  - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
  - Intégration & Édition Oracle-EBS
  - Business Intelligence
- Plus d'informations sur www.prerequis.com